

Kuala Lumpur, le dimanche 20 novembre 2016

## PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT DU 27/09/2016

Etaient présents :

### **Membres de droit :**

Mr BICHEL, Proviseur  
Mr DANDONNEAU, Proviseur adjoint  
Mr BLANCHARD, Directeur du primaire  
Mme CRIMIER, DAF  
Mr COAT, CPE  
Mr GOULETQUER, représentant Mr GALLAND, COCAC

### **Représentants des personnels :**

Mme CAMEO, représentante des enseignants du secondaire  
Mr DUPUY, représentant des enseignants du secondaire  
Mr DURAND, représentant des enseignants du secondaire  
Mme DIMUR, représentante des enseignants du primaire

### **Représentants des parents et des élèves :**

Mme DE SOULTRAIT, représentant des parents d'élèves  
Mme VIGNAL-GROSSARD, représentant des parents d'élèves  
Mr MICHEL, représentant des élèves

### **Membres siégeant à titre consultatif :**

Mr DANCER, représentant du conseil d'administration

*Kuala Lumpur, le dimanche 20 novembre 2016*

1. **OUVERTURE DE SÉANCE** : Le quorum permettant de délibérer étant atteint, la séance débute à 18h05 avec 14 membres présents dont 13 votants. Le proviseur souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'établissement et rappelle la composition et le rôle de cette instance.
2. **ORDRE DU JOUR** : Le Proviseur rappelle l'ordre du jour qui figure sur la convocation envoyée aux membres. L'ordre du jour est accepté par les membres présents à l'unanimité.
3. **VALIDATION DU DERNIER PROCÈS VERBAL** : Le procès-verbal du conseil d'établissement précédent en date du 28 juin 2016 est rappelé et validé par 12 voix pour et 1 abstention.  
A une question d'un représentant des parents d'élèves afférente au conseil d'école, le Proviseur rappelle que le procès-verbal du conseil d'école n'a pas vocation à être validé en conseil d'établissement. Ce procès-verbal est d'ailleurs contresigné par le président du conseil d'école (le Directeur du Primaire) et le secrétaire de séance. Dans notre établissement, le conseil d'école est une force de proposition mais ne constitue pas une instance délibérative.
4. **STRUCTURE PÉDAGOGIQUE - EFFECTIFS** : Avec 763 élèves, les effectifs de l'établissement sont en baisse par rapport à l'an dernier, principalement en raison du départ d'expatriés français dans le secteur du pétrole (Oil & Gas). Les effectifs restent au centre de la préoccupation des acteurs de l'établissement. La construction d'un nouveau campus destiné à accueillir plus de classes de maternelles est en cours de réalisation, il devrait permettre de rendre plus attractif l'établissement sur ce niveau de scolarisation et contribuer ainsi à faire monter les effectifs par le bas de la pyramide. Au-delà de considérations simplement mathématiques, c'est toute la politique de qualité de l'établissement qui continue d'être mise en œuvre pour préserver le succès du LFKL (Offres pédagogiques, sécurité, entretien des installations et des équipements, formation et implication des personnels...).
5. **STRUCTURE PÉDAGOGIQUE - PERSONNELS** : Pour la rentrée 2016 / 2017, l'établissement comprend :
  - 37 enseignants en primaire + 4 personnels annexes (BCD, CDI, Psychologue scolaire, responsable vie scolaire)
  - 31 en contrat local, 10 résidents
  - Dont 10 anglophones,
  - 4 départs et 2 nouveaux recrutements
  - 43 enseignants en secondaire
  - 29 en contrat local, 13 résidents, 1 expatrié
  - 7 départs et 2 nouveaux recrutements
  - 2 professeurs ont été « résidentialisés » (Lettres classiques et Chinois)

Lors de cette rentrée, le Lycée Henri FAUCONNIER a accueilli dans son équipe 16 personnels nouveaux, toutes catégories associées.

*Kuala Lumpur, le dimanche 20 novembre 2016*

6. **CARTE DES EMPLOIS DE RÉSIDENTS** : Pour la rentrée 2017, la direction propose le maintien de la carte actuelle des résidents qui compte 23 personnels travaillant au lycée français Henri Fauconnier sous ce statut et dont 5 sont à coût complet pour l'établissement. Les votants s'expriment avec 6 voix pour, 1 voix contre et 6 abstentions. Certains membres auraient préféré que soit demandée l'ouverture d'un poste de résident en primaire pour pérenniser des enseignants titulaires de l'éducation nationale et recrutés en contrat local. Le Proviseur comprend ce point de vue mais fait remarquer que toute demande de création d'un poste de résident a un impact sur le budget et qu'il convient d'en expliquer la pertinence préalablement en conseil d'administration.
7. **ELECTIONS DES REPRÉSENTANTS** : Les listes des électeurs sont affichées et les élections se feront par vote électronique pour élire les représentants des parents (14 octobre 2016) et sans doute par voie traditionnelle (13 octobre 2016) pour élire les représentants des personnels enseignants et administratifs. En effet, la cellule juridique et du contentieux de l'AEFE a demandé aux établissements de suspendre le vote électronique pour les élections des personnels dans l'attente de leur autorisation.
8. **AVANCEMENT DE CONSTRUCTION DU NOUVEAU CAMPUS DES CLASSES MATERNELLES** : Les autorisations de début de chantier ont été obtenues récemment, et la phase de terrassement a commencé (en annexe les dates principales passées et à venir).
9. **SÉCURITÉ** : Pendant l'été 2016, des travaux coûteux et imprévus ont eu lieu dans l'établissement au détriment du rafraîchissement des peintures, mais ces travaux permettent de mettre le lycée en conformité avec les mesures de lutte contre le terrorisme (vitres fumées, rideaux cache-fenêtres notamment). Le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sureté a été réactualisé et validé par la Poste diplomatique à Kuala Lumpur le 21 septembre 2016. Le Proviseur informe les membres du conseil qu'un deuxième audit est demandé par le conseil d'administration en vue de l'élaboration du budget 2017 et qu'un référent sécurité a été recruté par l'AEFE en juin dernier : Monsieur Hassan ZELMAT. En réponse à une question diverse, le Proviseur annonce la création prochaine d'une C.H.S. (Commission Hygiène et Sécurité) qui sera présentée au prochain conseil d'établissement.
10. **QUESTIONS DIVERSES** :

Le directeur des classes primaires commente le dernier conseil d'école pour en informer les membres du conseil d'établissement.

Le conseil d'école du mois de juin 2016 est en ligne sur le site du LFKL. Ont été présentés lors de ce conseil d'école les différents et multiples projets de classes et d'école, l'état des effectifs et la structure de l'école pour l'année 2016-2017 et des points abordés par des représentants de parents d'élèves concernant, en particulier, le choix des œuvres présentées en classes et proposées par la BCD. Il avait déjà été mentionné dès le mois de juin la possible fermeture de deux classes à l'école primaire (en MS et CM1).

Sur un autre sujet, les représentants des personnels et parents discutent de la hausse des prix des tickets de cantine pour le personnel. Une solution pour modérer l'impact de cette hausse sur certains personnels sera très prochainement apportée par le conseil d'administration.

Sur un autre sujet encore, le Proviseur explique le principe de mutualisation des établissements de la zone. Mutualisation administrative et financière, notamment pour

*Kuala Lumpur, le dimanche 20 novembre 2016*

la formation continue et les examens. Il détaille les points essentiels et effectue un bilan tiré du Comité de pilotage et de coordination des établissements « mutualisateurs » (COPICEM) en date du 11 juillet 2016. Le monde est divisé en 16 zones de mutualisation. Pour la zone Asie-Pacifique, l'établissement mutualisateur est le lycée Charles de Gaule de Pékin (Chine). Mis en place en 2012, le dispositif de la mutualisation peut présenter un premier bilan au niveau mondial, avec quatre constats : Tous les établissements ne sont pas pourvus d'une cellule de formation continue  
Les EEMCP2 (enseignants expatriés avec des missions de conseillers pédagogiques) ne sont pas suffisamment sollicités pour effectuer des animations pédagogiques dans les autres établissements.

Inégalité des ressources entre les zones en fonction de la présence plus ou moins importante d'établissements partenaires

Examen trop tardif des plans de formation continue des personnels.

Enfin, un représentant des parents d'élèves souhaiterait que la validation du procès-verbal soit validé plus rapidement après un échange entre membres.

Les plans de formation à l'échelle du monde pour l'année scolaire 2016 – 2017 comprennent un total de 933 formations dont 50 réunions institutionnelles. Le budget 2017 pour la formation continue s'élève à plus de 7.5 millions d'euro. Enfin, 75% des formations sont à destination des personnels enseignants et 7% pour les personnels administratifs. Concernant l'homologation des établissements, la commission 2016 a accordé l'homologation à 6 nouveaux établissements dont 3 en Asie-Pacifique.

La séance se clôture à 20h05.

Mr Julien DANDONNEAU



Secrétaire de séance,

Mr Jean-Yves BICHEL



Le Président du conseil  
Jean-Yves  
BICHEL